

TARIFS VACANCES SCOLAIRES 2024-2025 « PUTEAUX »

1 – DEDUCTION D'IMPÔTS ET PRISE EN CHARGE PAR UN COMITE D'ENTREPRISE

- a- **50% de crédit d'impôt** en tant que mode de garde hors du domicile, dans la limite de 3500€ déclarés par enfant de moins de 6 ans et par an.
- b- Prise en charge possible par un **Comité d'Entreprise** en tant que mode de garde et de loisirs pour enfants.
- c- Paiement par **CESU** (Chèque Emploi Service Universel) & **Chèques Vacances (ANCV)**

2 – FORFAITS « TOUT COMPRIS »

Les différentes formules « Vacances Scolaires » incluent l'accès à l'ensemble de l'équipement de l'établissement, les activités dispensées en anglais (yoga kids, arts plastiques, théâtre, etc...), différents ateliers culturels et artistiques, les sorties à l'extérieur (parcs, musées, etc...) et un goûter équilibré pour chaque enfant (fruit, compote, biscuit, etc...). Les **repas du déjeuner** sont également fournis par le centre via notre prestataire spécialisé Ekilibre.

3 – TARIFS

SÉLECTION	VACANCES SCOLAIRES 2024-2025	PRIX POUR 1 ENFANT	PRIX À PARTIR DU 2 ^{ème} ENFANT (- 25%)
SEMAINE ENTIÈRE	Du lundi au vendredi 8h15-19h (*)	399€	299€
UNITÉ	1 journée 8h15-19h (*)	90€	68€
SEMAINE AVEC UN JOUR FÉRIÉ (SEMAINE DE 4 JOURS)	Du lundi au vendredi 8h15-19h(*)	319€	239€

Beautiful Minds

Tarifs Enfants Beautiful Minds

SÉLECTION	VACANCES SCOLAIRES 2024-2025	PRIX PAR ENFANT (-15%)
SEMAINE ENTIÈRE	Du lundi au vendredi 8h15-19h (*)	339€
UNITÉ	1 journée 8h15-19h (*)	77€
SEMAINE AVEC UN JOUR FÉRIÉ (SEMAINE DE 4 JOURS)	Du lundi au vendredi 8h15-19h (*)	271€

Remise spéciale « Vacances d'Été »

- A partir de 6 jours réservés, **5% de remise**
- A partir de 11 jours réservés, **10% de remise**
- A partir de 16 jours réservés, **10% de remise**

Ces remises sont valables uniquement pour **chaque réservation**. Les remises ne se cumulent pas en cas de réservation complémentaire

4 – ANNULATION

Toute inscription est validée **définitivement** par le paiement de la formule choisie, ou bien dès **validation** de la part de l'un des parents de l'ordre de prélèvement, en respectant la date d'échéance précisée dans le mail de confirmation.

Seules les absences justifiées par un **certificat médical** seront remboursées. Sans présentation de ce document, la prestation sera facturée.